

Conditions d'utilisation des vidéos contenant du matériel brut de la SSR du 18.12.2024

1. Champ d'application

Les présentes conditions d'utilisation régissent l'utilisation des vidéos contenant du matériel brut de la SSR par des entreprises média suisses.

Le matériel brut de la SSR est mis à disposition par les unités d'entreprise de celle-ci (SRF, RTS, RSI, RTR) par le biais d'une API commune. L'utilisation de l'API requiert un enregistrement sur le portail des développeurs SSR. En ce qui concerne l'enregistrement nécessaire sur le portail des développeurs de la SSR, les « SRG Developer Portal Terms and Conditions » s'appliquent en plus des présentes « Conditions d'utilisation des vidéos contenant du matériel brut de la SSR ». Ces dernières prévalent sur les « SRG Developer Portal Terms and Conditions » pour toute utilisation de matériel brut de la SSR.

2. Entreprises média autorisées et enregistrement

Sont autorisées à s'enregistrer uniquement :

- les entreprises média domiciliées en Suisse,
- dont l'activité principale consiste à produire et à publier des contenus journalistiques en accord avec la déontologie du journalisme.

En s'enregistrant, l'entreprise média déclare accepter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la Déclaration du Conseil suisse de la presse « Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste » dans sa version du 5 juin 2008.

L'entreprise média garantit que les données enregistrées sont complètes et exactes et s'engage à les maintenir constamment à jour.

Après l'enregistrement, l'entreprise média reçoit un lien sur le portail des développeurs de la SSR (developer.srgssr.ch) et, après la création de l'APP, les clés de sécurité nécessaires pour accéder à l'API. L'entreprise média est responsable de la conservation en toute sécurité des clés de sécurité. L'entreprise média n'est pas autorisée à transmettre les clés de sécurité à des tiers.

Le bon fonctionnement du portail est assuré par la SSR.

L'enregistrement d'une nouvelle entreprise média est du ressort de la SSR qui n'a aucune obligation en la matière.

3. Vidéos de matériel brut, métadonnées

Les vidéos contenant du matériel brut de la SSR mises à disposition ainsi que leurs métadonnées appartiennent à l'unité d'entreprise qui les a produites, respectivement à la SSR.

L'entreprise média ne peut faire valoir aucun droit sur le contenu, les quantités minimales, les délais de livraison ou la fabrication des contenus, ainsi que sur la liste des musiques accompagnant chaque vidéo.

4. Droits accordés

L'unité d'entreprise concernée, respectivement la SSR, accorde à l'entreprise média les droits d'utilisation, de modification et de commercialisation des vidéos susmentionnées. Ces droits sont non exclusifs, limités à la Suisse et peuvent être exercés tant qu'ils n'ont pas été révoqués.

Le droit de modification est réglé au chiffre 6 et le droit de commercialisation au chiffre 7.

Le droit d'utilisation des vidéos est limité à la publication et donc à la nécessaire copie des vidéos sur les plates-formes propriétaires accessibles au public par Internet, via les médias sociaux ou une application de l'entreprise média aux conditions énoncées au chiffre 6. L'entreprise média s'acquitte elle-même des droits liés à la publication des vidéos sur ses plates-formes et dus aux sociétés de gestion des droits d'auteur (p. ex. SUISA). L'entreprise média s'acquitte elle-même des droits supplémentaires qu'elle doit le cas échéant acquérir.

L'entreprise média n'acquiert pas de « droit d'archivage », autrement dit elle n'est pas autorisée à enregistrer le matériel brut dans un système d'archivage en vue d'une utilisation ultérieure (p. ex. pas non plus comme images symboliques). L'archivage des séquences ou des émissions composées à partir de matériel brut de la SSR est autorisé, mais le matériel brut de la SSR utilisé dans une séquence ou une émission ne peut pas être utilisé pour d'autres séquences ou émissions.

L'entreprise média s'engage, lors de toute publication de matériel brut de la SSR, à désigner dans le texte d'accompagnement la SSR, respectivement l'unité d'entreprise en tant que source (indication de la source).

Exemples :

Source : RTS / SRG SSR

Source : SRF /SRG SSR

Source : RSI / SRG SSR

Source : RTR / SRG SSR

Si l'indication de la source fait défaut, la SSR est habilitée à interdire à l'entreprise média toute utilisation ultérieure de matériel brut. En outre, les actions civiles et en dommages-intérêts sont réservées.

5. Garantie

La SSR ne certifie disposer que des droits de ses employé.e.s. Tous les autres droits doivent être acquis par l'entreprise média elle-même. Cela concerne en particulier les droits d'auteur sur la musique et/ou les droits perçus par une société de gestion.

6. Droit de modification

La modification des vidéos est autorisée, sous réserve des droits moraux. L'entreprise média est autorisée à publier les vidéos dans son propre contexte journalistique.

7. Droit de commercialisation

L'entreprise média est autorisée à (faire) diffuser pour son propre compte un spot publicitaire en début et/ou en fin de lecture des vidéos, signalé comme tel suivant les usages de la branche. Leur commercialisation est exclusivement autorisée dans le cadre de l'inventaire vidéo publicitaire global de l'entreprise média.

8. Rémunération

Les droits accordés pour les contenus et pour l'utilisation du portail sont gratuits pour les entreprises média satisfaisant aux présentes conditions d'utilisation.

9. Publication des vidéos

L'entreprise média veille à ce que la publication des vidéos respecte les conditions suivantes :

- i. publication des vidéos en streaming sans possibilité de téléchargement
- ii. affichage gratuit (une vidéo à la fois)
- iii. vidéos géobloquées pour la Suisse comme c'est l'usage
- iv. blocage de l'accès sur demande de la SSR.

Les contenus SSR, qu'ils soient sous forme de texte, image, audio, vidéo ou tout autre format ne peuvent pas être utilisés pour le développement, l'entraînement ou l'amélioration de systèmes d'entraînement automatique (machine learning) et/ou d'intelligence artificielle (IA) ni par l'entreprise de media ni par tout/e autre utilisateur/utilisatrice.

10. Début, durée et révocation

L'autorisation d'utilisation prend effet avec la validation de l'enregistrement par la SSR et dure jusqu'à sa révocation par la SSR.

Le matériel brut est disponible pendant 7 jours et il est ensuite automatiquement supprimé.

La SSR peut à tout moment lever l'autorisation d'utilisation accordée, notamment en cas d'infraction aux présentes conditions d'utilisation.

La SSR est en droit d'exiger de l'entreprise média le blocage de l'accès à une vidéo précise dans un délai de 48 h et sans donner de motif.

11. Protection des données

L'entreprise média s'engage expressément à respecter toutes les dispositions de la loi sur la protection des données en vigueur dans le cadre de l'utilisation des vidéos. En cas d'infraction, la SSR se réserve le droit de révoquer l'autorisation d'utilisation.

Les données d'enregistrement, y compris l'adresse IP, les informations relatives au navigateur et à l'appareil ainsi que les données d'utilisation sont transmises aux serveurs de Google Analytics et y sont enregistrées. Sur mandat de la SSR, Google Analytics traite les données afin de pouvoir garantir les prestations de service sur le portail. Cela comprend notamment l'établissement d'analyses d'utilisation par Google Analytics pour la SSR.

L'entreprise de médias doit pour cela accepter les conditions d'utilisation de Google Analytics et veiller à un traitement des données conforme à la protection des données.

Pour mesurer et analyser l'utilisation du portail, la SSR utilise Google Analytics. Sur mandat de la SSR, ces services d'analyse évaluent les informations relatives à l'utilisation du portail et établissent des rapports correspondants pour la SSR concernant les activités sur le portail. Les cookies ne peuvent pas être utilisés pour reconnaître l'appareil de réception en dehors des offres de la SSR.

L'entreprise média déclare accepter que ses données soient traitées conformément aux présentes conditions d'utilisation par la SSR.

La SSR traite les données personnelles conformément à la législation. Pour toute information complémentaire, il est renvoyé à la déclaration de protection des données de la SSR sous <https://www.srgssr.ch/fr/protection-des-donnees>.

12. Responsabilité

La SSR et son unité d'entreprise déclinent toute responsabilité pour les dommages survenus en relation avec le téléchargement et/ou la publication d'une vidéo dans les limites prescrites par la loi.

L'entreprise média est responsable vis-à-vis de la SSR pour les dommages découlant de ses actes contrevenant aux présentes conditions d'utilisation.

13. Droit applicable et for

Le droit suisse est applicable. En cas de litige portant sur les présentes conditions d'utilisation, le for exclusif est Berne.